



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTEUR

SREM - Syndicats regroupés des employé(e)s municipaux
(Employés de bureau, techniciens et professionnels, et employés de piscine)
SCFP – Section locale 306

Secteur de Saint-Lambert

Date : 28 octobre 2024

Heure : 19 h

Endroit : Visioconférence

Procès-verbal

CONSTAT DU QUORUM

Le quorum est atteint; trente-neuf (39) membres sont présents à l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Karine Laprise préside la séance. Elle amorce la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres présents à l'assemblée annuelle de secteur et en les remerciant de leur présence. Elle informe les membres qu'une assemblée extraordinaire d'unité d'accréditation des cols blancs suivra l'assemblée annuelle de secteur de tous les membres du secteur afin de présenter le projet de convention collective des cols blancs. L'assemblée de ce soir vise à vous informer des activités qui se sont déroulées dans les derniers mois à Saint-Lambert.

Elle se présente et présente les officiers syndicaux : Joannie Laplante, directrice; Marie-Ève Trépanier, déléguée syndicale; Nadia Beauregard, agente santé et sécurité au travail; Christine Maheux, vice-présidente; Sylviane Côté, vice-présidente; Caroline Prévost, trésorière par intérim; Stéphanie Morin-Lainey, archiviste; et Simon Beaulieu, conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

2. LECTURE DE L'ÉNONCÉ SUR L'ÉGALITÉ DU SCFP NATIONAL

L'Énoncé sur l'égalité du SCFP National est partagé sur l'écran par l'archiviste.

Marie-Ève Trépanier lit *l'Énoncé sur l'égalité* du SCFP National.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est partagé sur écran par l'archiviste et la présidente lit l'ordre du jour.

Il est proposé par Karine Laprise, appuyée par Nathalie Brisson, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE à la majorité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTEUR DU 16 OCTOBRE 2023

Karine Laprise demande la dispense de lecture du procès-verbal du 16 octobre 2023, appuyée par Nathalie Brisson.

ADOPTÉE à la majorité

Pour le procès-verbal du 16 octobre 2023, aucune autre modification n'est demandée.

Nadia Beauregard propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2023 tel que proposé, appuyé par Karen Gendron.

ADOPTÉ à la majorité

5. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS SECTORIELS (GRIEFS, RELATIONS DE TRAVAIL, SANTÉ ET SÉCURITÉ, ÉVALUATION DES EMPLOIS ET NÉGOCIATION [EMPLOYÉS DE BUREAU. TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS])

Étant donné que les membres ont déjà reçu le rapport des différents comités sectoriels par courriel, Joannie Laplante mentionne qu'il ne sera pas lu. Elle présente le rapport des différents comités sectoriels et précise que l'équipe syndicale s'est principalement concentrée sur les négociations. L'équipe a tenu une dizaine de rencontres de préparation. Le comité de négociation est le comité sur lequel nous avons déployé le plus d'énergie en 2024. L'équipe syndicale a également essayé de maintenir les autres comités en parallèle. Puisque nous avons concentré nos énergies sur les négociations, moins de rencontres des autres comités ont eu lieu. À l'heure actuelle, les relations de travail et les griefs ne sont vraiment pas un enjeu, c'est pourquoi nous avons espacé les rencontres. Le comité d'évaluation des emplois a été mis sur la glace, car nous avons tenu une (1) seule rencontre où nous avons traité de trois (3) dossiers. Dès que les négociations se termineront, les comités de relations de travail, de griefs et d'évaluation des emplois reprendront de manière plus régulière.

Au niveau du comité de santé et sécurité au travail, c'est un comité qui reprend tranquillement ses activités. Nadia Beauregard souligne que le comité a tenu deux (2) rencontres et qu'il a

visité le Centre de loisirs, les piscines et la bibliothèque. Les rapports de visite avec les requêtes d'amélioration ou de mises à niveau des normes ont été remis aux responsables de chaque bâtiment.

La présidente remercie Joannie Laplante et Nadia Beauregard pour leur rapport des comités. Elle souligne que les comités reprennent tranquillement et que la fréquence des rencontres de comités est au mois et demi (1 ½) ou aux deux (2) mois tout dépendants du nombre de dossiers à traiter.

Rapport d'activités - Comités locaux 2024

Comité des relations de travail	
Membres du comité	3 : Joannie Laplante, Christine Maheux, Marie-Ève Trépanier, Véronique Guité et Martin Latulippe
Dossiers ouverts en 2024	6
Dossiers toujours en discussion	10
Dossiers réglés	1
Dossiers fermés	1
Dossiers transférés au comité de grief	2
Dossiers transférés au comité de négociation	2
Nombre de rencontres du comité paritaire	1
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Aucun
Commentaires ou précisions (situations particulières)	

Comité de griefs	
Membres du comité	3 : Joannie Laplante, Christine Maheux, Marie-Ève Trépanier, Véronique Guité et Martin Latulippe
Dossiers ouverts en 2024	2
Dossiers toujours en discussion	4 (dont un grief patronal)
Dossiers réglés	0
Dossiers fermés	0
Dossiers transférés au comité à l'arbitrage	1 (le grief patronal)
Dossiers transférés au comité de négociation	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	1
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Aucun
Commentaires ou précisions (situations particulières)	

Comité de l'évaluation des emplois	
Membres du comité	3 : Joannie Laplante, Christine Maheux, Myriam Panneton-Huot et Véronique Guité

Dossiers en cours	15
Demandes de réévaluation	4
Évaluations provisoires	7
Dossiers déposés en 2024	2
Nombre d'enquêtes faites en 2023	?
Dossiers réglés	2
Dossiers fermés	2
Dossiers transférés au comité à l'arbitrage	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	1
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Aucun
Commentaires ou précisions (situations particulières)	

Comité de santé et sécurité au travail	
Membres du comité	2 : Nadia Beauregard et Charles Mongeon
Dossiers déposés en 2024	0
Nombre d'enquêtes faites en 2024	0
Dossiers réglés	0
Dossiers fermés	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	2
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Aucun
Commentaires ou précisions (situations particulières)	Comité relancé en 2024. Visites de piscines cet été, du centre de loisirs et de la bibliothèque.

Comité de négociation	
Membres du comité	5 : Joannie Laplante, Simon Beaulieu, Marie-Ève Trépanier, Christine Maheux et Karine Laprise
Groupe en négociation en 2024 (blancs, piscines, brigadier). Nommer les dates de fins des conventions du secteur	Cols blancs : 31 décembre 2019
Nombre de rencontres de préparation	9
Nombre de rencontres paritaires	10

6. MISES EN CANDIDATURE POUR UN (1) POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) SYNDICAL(E) POUR UN MANDAT DE TROIS (3) ANS (FIN DU MANDAT À L'AUTOMNE 2027)

Étant donné que la présidente d'élections, Aicha Chaguir, est malade et qu'elle ne pouvait pas être parmi nous ce soir, elle sera remplacée par Stéphanie Morin-Lainey.

Stéphanie Morin-Lainey anime ce point à titre de présidente d'élections par intérim.

Marie-Ève Trépanier propose Joannie Laplante, qui accepte sa mise en candidature.

Il n'y a pas d'autres mises en candidature.

Joannie Laplante est élue par acclamation au poste de directrice. Joannie Laplante est assermentée.

La présidente d'élections par intérim félicite la directrice élue et lui souhaite un bon mandat.

La présidente félicite également la directrice élue.

8. POINT D'INFORMATION : PROCESSUS DE MISES EN CANDIDATURE DES POSTES DE PERSONNES DÉLÉGUÉES SYNDICALES

L'archiviste informe les membres qu'ils recevront un formulaire Google Form afin de soumettre leur candidature aux deux (2) postes de délégués syndicaux qui sont toujours vacants, soit pour représenter le groupe des employés qui travaillent au 2035 avenue Victoria et ceux qui travaillent à la bibliothèque. Le mandat des délégués se terminera à l'automne 2025. Les membres auront cinq (5) jours ouvrables pour soumettre leur candidature. Le processus électoral est précisé advenant qu'il y ait une seule candidature ou plusieurs candidatures. S'il n'y a qu'un (1) seul candidat, la personne sera élue par acclamation et s'il y a plus de deux (2) candidats qui postulent à l'un des postes et qu'une personne provient du département à représenter, cette personne aura préséance sur l'autre candidature. Toutefois, si tous les candidats ne proviennent pas des directions à représenter, il y aura campagne électorale. Seuls les membres du département voteront pour élire leur délégué(e) syndical(e). Tous les détails de la campagne vous seront communiqués ultérieurement si applicables.

9. PAROLE AUX MEMBRES

Est-ce normal de ne voir à l'écran que Sylviane Côté alors qu'habituellement, nous voyons toutes les personnes qui parlent à tour de rôle ? (Karen Gendron)

Dans l'affichage, vous pouvez sélectionner l'option « Galerie » afin de voir l'ensemble des participants à la rencontre et voir tous ceux qui interviennent.

Pourquoi Simon Beaulieu est-il apparu dans l'écran lorsqu'il a parlé ? (Karen Gendron)

Le conseiller syndical mentionne que cela s'explique du fait que plusieurs officiers syndicaux sont dans une salle de conférence et que la pieuvre est branchée sur un ordinateur, soit celui de Sylviane Côté. La pieuvre vous permet d'entendre toutes les personnes qui sont dans la même salle. Le conseiller syndical n'étant pas dans la même salle que l'ensemble des officiers syndicaux. La caméra de Zoom est associée au micro. Dans le cas présent, la caméra est associée au seul micro ouvert dans la salle de conférence, soit celui de Sylviane Côté, car elle est branchée sur le dispositif de conférence qui capte les voix des intervenants simultanément grâce à ses microphones multidirectionnels.

La personne mentionne qu'elle trouve dommage que lorsque Karine Laprise parlait, l'écran de Karine Laprise était noir et les membres ne voyaient que Sylviane Côté. (Karen Gendron)

La présidente s'excuse d'avoir oublié d'ouvrir sa caméra.

La personne mentionne qu'il n'y a aucun souci, elle se demandait juste si elle avait fait une mauvaise manipulation. (Karen Gendron)

Il est possible pour les membres de personnaliser leurs préférences d'affichage afin de voir tous les participants en choisissant la vue « Galerie » plutôt que la vue « Intervenant » qui épingle ou met en évidence l'intervenant qui s'exprime.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de lever la rencontre, la présidente invite les sauveteurs à quitter la rencontre, car la rencontre qui suit ne concerne que les cols blancs et le renouvellement de leur contrat de travail.

Il est proposé par Karine Laprise, appuyée par Nadia Beauregard, la levée de l'assemblée.

La séance est levée à 19 h 23.

ADOPTÉE à la majorité



Karine Laprise
Présidente



Stéphanie Morin-Lainey
Archiviste